

COUR CRIMINELLE DE MAINE ET LOIRE
ROLE DE LA 2ème session 2026 du 27 mars 2026 au 3 avril 2026
Présidence de M. le Conseiller Xavier LENOIR

date et heure des audiences	Nom des accusés	Situation pénale	Saisine	Nature des affaires	MINISTÈRE PUBLIC	Avocats
27/03/2026 à 8h45				Intérêts civils éventuels		
COUR CRIMINELLE						
AFFAIRE n° 25/0032 vendredi 27/03/2026 (09:00) et lundi 30/03/2026 (09:00)	<u>Parties civiles:</u> -	détenu libre sous CJ	O.M.A. du 05 Juin 2025	- VIOL INCESTUEUX COMMIS SUR UN MINEUR DE 15 ANS, AGRESSION SEXUELLE INCESTUEUSE SUR UN MINEUR DE 15 ANS, VIOL INCESTUEUX, AGRESSION SEXUELLE INCESTUEUSE, ENREGISTREMENT OU FIXATION D'IMAGE A CARACTÈRE PORNOGRAPHIQUE D'UN MINEUR DE 15 ANS et DETENTION DE L'IMAGE D'UN MINEUR PRÉSENTANT UN CARACTÈRE PORNOGRAPHIQUE - NON DENONCIATION DE CRIME		Me HARDY Frédéric , Avocat au barreau d'ANGERS Me ROUX Julien , Avocat au barreau d'ANGERS Me DE BARY Jean , Avocat au barreau d'ANGERS Me COUVREUX Laurence , Avocate au barreau d'ANGERS

<p>AFFAIRE n° 25/0038</p> <p>mardi 31/03/2026 (09:00) et mercredi 01/04/2026 (09:00)</p>	<p><u>Parties civiles:</u></p>	<p>détenu libre sous CJ</p>	<p>O.M.A. du 07 Juillet 2025</p>	<p>- VIOLENCE AVEC USAGE OU MENACE D'UNE ARME AYANT ENTRAINE LA MORT SANS INTENTION DE LA DONNER et VIOLENCE AVEC USAGE OU MENACE D'UNE ARME SANS INCAPACITE</p> <p>- RECEL DE DOCUMENT OU OBJET CONCERNANT UN CRIME OU UN DELIT POUR FAIRE OBSTACLE A LA MANIFESTATION DE LA VERITE et SOUSTRACTION D'UN CRIMINEL A L'ARRESTATION OU AUX RECHERCHES</p>		<p>Me MARTIAL Annick, Avocate au barreau de GUADELOUPE</p> <p>Me SAADAOUI Amina, Avocate au barreau de RENNES</p> <p>Me SAINT ETIENNE Lorinza, Avocate au barreau de GUADELOUPE</p> <p>Me BRULAY Olivia, Avocate au barreau d'ANGERS</p> <p>Me BERAHYA-LAZARUS Gérard, Avocat au barreau d'ANGERS</p> <p>Me MARTHY Julie, Avocate au barreau D'ANGERS</p>
<p>AFFAIRE n° 25/0030</p> <p>jeudi 02/04/2026 (09:00) et vendredi 03/04/2026 (09:00)</p>	<p><u>Parties civiles:</u></p>	<p>détenu</p>	<p>Arrêt de renvoi du 04 Juin 2025</p>	<p>VIOL COMMIS PAR UNE PERSONNE ETANT OU AYANT ETE CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIE A LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITE, RECIDIVE DE VIOLENCE SUIVIE D'INCAPACITE N'EXCEDANT PAS 8 JOURS, EN PRESENCE D'UN MINEUR, PAR UNE PERSONNE ETANT OU AYANT ETE CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIE A LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITE, VIOL COMMIS SUR UN MINEUR PAR UNE PERSONNE AYANT AUTORITE SUR LA VICTIME, TENTATIVE D'AGGRESSION SEXUELLE IMPOSEE A UN MINEUR DE 15 ANS et AGGRESSION SEXUELLE IMPOSEE A UN MINEUR DE 15 ANS</p>		<p>Me BARRET Antoine, Avocat au barreau d'ANGERS</p> <p>Me DIRICKX Nicolas, Avocat au barreau d'ANGERS</p> <p>Me NAUDIN Sébastien, Avocat au barreau d'ANGERS</p> <p>Me ROUILLER Pascal, Avocat au barreau d'ANGERS</p>

AFFAIRE n° 23/0012		libre sous CJ	O.M.A. du 14 Mars 2023	VIOLENCE AYANT ENTRAINE LA MORT SANS INTENTION DE LA DONNER VIOLENCE COMMISE EN REUNION SUIVIE D'INCAPACITE SUPERIEURE A 8 JOURS		Me GIRAUD Denis, Avocat au barreau de PARIS Me GIRAUD Denis, Avocat au barreau de PARIS Me FILLION Thierry, Avocat au barreau de RENNES
mardi 07/04/2026 (09:00) et mercredi 08/04/2026 (09:00)	<u>Parties civiles:</u>					



Angers, le 25/01/2025
Le Président de la Cour criminelle